

PARTIE LIQUIDE (KIT OXYGENE ACTIF)

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE **ALGICIDE (KIT OXYGENE ACTIF)**

UTILISATION Produit algicide préventif multifonction pour le traitement des eaux des piscines.

FABRICANT **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**
Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France
Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

PRINCIPAUX DANGERS POUR L'HOMME :

Préparation irritante pour les yeux (avant dilution).

Préparation à caractère acide pouvant provoquer des irritations en cas de contact prolongé du produit avec la peau.

PRODUIT DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

SUBSTANCES ACTIVES Algicide + Séquestrant du calcium, du magnésium et des métaux

Classification des composants utilisés dans cette préparation

A) 15 à 25% d'AMMONIUM QUATERNAIRE POLYMERISE à 60%

N° CAS. = 25988-97-0 Classification : Xn , N R22, R36, R50/53

B) < 10% d'ACIDE PHOSPHONIQUE à 50%

N° CAS : 6419-19-8 N° CE : 229-146-5 Classification : Xi, R36

C) < 7% de lessive de soude à 30%

N° CAS : 1310-73-2 N° CE : 215-185-5 Classification : C, R35

D) < 1,2% de sulfate de cuivre

N° CAS : 7758-98-7 N° CE : 231-847-6 Classification : Xn, N, R36/38-50/53-22

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX Laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes.
Consulter un spécialiste.

INGESTION Rincer la bouche. Faire boire 3 ou 4 verres d' eau.
Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU Laver abondamment à l'eau claire.

INHALATION -

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES	Aucun.
MOYENS D' EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTION INDIVIDUELLE	Porter des gants et des lunettes de protection
METHODE DE NETTOYAGE	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé). Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé. Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie... Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS	Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
STOCKAGE	Dans l'emballage d'origine; bien fermé.

8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Manipulation occasionnelle du produit : gants et lunettes conseillés.

Manipulation répétée ou continue du produit : tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants et de lunettes de protection.

MESURES GENERALES D'HYGIENE : Tenir à l'écart des produits alimentaires, de boisson et de nourritures pour animaux.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: liquide bleu
ODEUR	: légèrement organique
pH à 25 °C	: 3.0 à 4.0
TEMP DE DECOMPOSITION	: env. 100 ° C (début d' évaporation de l' eau)
INFLAMMABILITE	: -
EXPLOSIVITE	: -
MASSE VOLUMIQUE	: 1020 kg/m ³
SOLUBILITE DANS L' EAU	: soluble dans l' eau en toutes proportions.

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE	La préparation est stable dans les conditions normales.
REACTIVITE	Malgré son pH bas (pH = env. 3.5) cette préparation ne fait pas craindre de réactions violentes avec les produits alcalins.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Le produit est irritant pour les yeux (avant dilution).
Il peut être irritant pour les peaux sensibles, en cas de contact prolongé.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Produit toxique pour les organismes aquatiques; il peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :

DECHETS	Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
EMBALLAGES SOUILLES	Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Éliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

N° ONU : 3082 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VU DE L'ENVIRONNEMENT LIQUIDE, NSA (polymère cationique)

<u>TRANSPORT TERRESTRE</u>	Classe = 9 - Groupe d'emballage = III - Etiquette danger = 9 - de code danger = 90	N°
<u>TRANSPORT MARITIME</u>		
<u>TRANSPORT AERIEN</u>		

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage en **Quantités Limitées**)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)Symbole de danger : **Xi** - Irritant et **N** - Dangereux pour l'environnement

Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R 36 - Irritant pour les yeux.
51 / 53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Phrases S 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux
26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.
46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

ALLEMAGNE : Registriernummer : N-28057

16 - AUTRES INFORMATIONS :Indications sur la classification des composants utilisés dans la formulation

R 22 : Nocif en cas d'ingestion

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Classement ICPE de l'algicide non moussant multifonction :

Classification ICPE : 1173

Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigée

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2925.20.00**